

CONSEIL D'ASSOCIATION

entre

LE GOUVERNEMENT DU ROYAUME-UNI
DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

et

LA HAUTE AUTORITÉ
DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE
DU CHARBON ET DE L'ACIER

Neuvième rapport annuel

1^{er} janvier - 31 décembre 1964

NEUVIÈME RAPPORT ANNUEL
DU CONSEIL D'ASSOCIATION

entre

LE GOUVERNEMENT DU ROYAUME-UNI
DE GRANDE-BRETAGNE
ET D'IRLANDE DU NORD

et

LA HAUTE AUTORITÉ
DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE
DU CHARBON ET DE L'ACIER

1^{er} janvier - 31 décembre 1964

SOMMAIRE

	Page
Lettres au président de la Haute Autorité et au ministre de l'énergie britannique transmettant le rapport	7
I — Introduction	9
II — Réunion et composition du Conseil d'association	10
III — Principales caractéristiques de la situation char- bonnière et sidérurgique dans la Communauté et au Royaume-Uni	11
IV — Activités du Conseil d'association	33



**LETTRES AU PRÉSIDENT DE LA HAUTE AUTORITÉ
ET AU MINISTRE DE L'ÉNERGIE BRITANNIQUE
TRANSMETTANT LE RAPPORT**

Octobre 1965

Conformément aux dispositions de l'article 11 de l'accord concernant les relations entre le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la Communauté européenne du charbon et de l'acier, nous avons l'honneur de présenter à la Haute Autorité le neuvième rapport annuel du Conseil d'association entre le gouvernement du Royaume-Uni et la Haute Autorité de la Communauté. Le rapport couvre la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1964.

Pour le gouvernement
du Royaume-Uni

Fred LEE

Pour la Haute Autorité

Dino DEL BO

Octobre 1965

Conformément aux dispositions de l'article 11 de l'accord concernant les relations entre le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la Communauté européenne du charbon et de l'acier, nous avons l'honneur de présenter au gouvernement de Sa Majesté le neuvième rapport annuel du Conseil d'association entre le gouvernement du Royaume-Uni et la Haute Autorité de la Communauté. Le rapport couvre la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1964.

Pour la Haute Autorité

Dino DEL BO

Pour le gouvernement
du Royaume-Uni

Fred LEE

I — INTRODUCTION

L'article 11 de l'accord concernant les relations entre le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la Communauté européenne du charbon et de l'acier, signé le 21 décembre 1954, dispose que le Conseil d'association devra présenter chaque année un rapport établi d'un commun accord. Le dernier rapport en date couvrait la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 1963.

Le neuvième rapport expose l'activité du Conseil d'association en 1964 et donne un aperçu des principaux éléments caractéristiques de la production de charbon et d'acier dans la Communauté et au Royaume-Uni, ainsi que de leurs échanges de charbon et d'acier.

II — RÉUNION ET COMPOSITION DU CONSEIL D'ASSOCIATION

Le Conseil d'association a tenu une seule réunion en 1964, le 8 juin, à Londres. M. Frederick Erroll, M.P., ministre de l'énergie, assumait la présidence; la délégation de la Haute Autorité était dirigée par M. Albert Coppé, vice-président de la Haute Autorité. Les autres membres du Conseil étaient: pour le Royaume-Uni, M. Edward du Cann, M.P., ministre d'État, «Board of Trade», Lord Robens, président du «National Coal Board», Sir Lincoln Evans, C.B.E., vice-président de l'«Iron and Steel Board», et Sir Humphrey Browne, vice-président du «National Coal Board» et, pour la Haute Autorité, MM. Albert Wehrer, Roger Reynaud et Fritz Hellwig, membres de la Haute Autorité.

Les trois comités permanents du Conseil se sont réunis cette année. On trouvera le compte rendu de ces réunions à la section IV ci-après.

**III — PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE LA SITUATION
CHARBONNIÈRE ET SIDÉRURGIQUE
DANS LA COMMUNAUTÉ ET AU ROYAUME-UNI**

Acier

1. PRODUCTION D'ACIER BRUT

En 1964, la production totale d'acier brut au Royaume-Uni et dans les six pays de la Communauté a représenté 25,8% de la production mondiale, contre 25,6% en 1963, 25,3% en 1962 et 28,5% en 1960.

Le tableau suivant montre l'évolution de la production d'acier brut dans la Communauté et au Royaume-Uni pendant les neuf dernières années.

Production d'acier brut

(en milliers de tonnes métriques)

Année	Allemagne (R.F.) Sarre comprise	Belgique	France	Italie	Luxembourg	Pays-Bas	Communauté	Royaume-Uni
1956	26 563	6 376	13 441	6 076	3 456	1 051	56 961	20 990
1957	27 973	6 267	14 100	6 979	3 493	1 185	59 995	22 047
1958	26 270	6 007	14 633	6 449	3 379	1 437	58 175	19 591
1959	29 435	6 434	15 197	6 954	3 663	1 678	63 362	20 510
1960	34 100	7 181	17 300	8 462	4 084	1 950	73 076	24 695
1961	33 458	7 002	17 577	9 383	4 113	1 978	73 511	22 441
1962	32 563	7 351	17 234	9 757	4 010	2 096	73 011	20 820
1963	31 597	7 525	17 554	10 157	4 032	2 354	73 218	22 882
1964	37 339	8 725	19 779	9 793	4 559	2 659	82 856	26 232 ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Voir la note explicative au bas de la page 13.

Après les années 1960 à 1963, où la production d'acier dans la Communauté avait plafonné à 72—73 millions de tonnes, l'année 1964 a établi un nouveau record avec 82,9 millions de tonnes, soit une augmentation de 9,7 millions de tonnes par rapport à 1963 (+ 13,2%). Le taux d'utilisation des capacités dans la Communauté s'est établi en moyenne à 90,5% en 1964 contre 83,7% en 1963.

La croissance de la production sidérurgique, par rapport à l'année 1963, présente des différences d'un pays à l'autre. Le plus fort accroissement a été enregistré en Allemagne (R.F.) et en Belgique où les taux d'accroissement s'élèvent à 18,2 et 15,9% respectivement. Pour la France, le Luxembourg et les Pays-Bas, l'augmentation de la production réalisée en 1964 est de l'ordre de 13%. Seule, l'Italie a connu une baisse de production de 3,6% due au fléchissement d'ordre conjoncturel intervenu dans la consommation d'acier, alors que dans les autres pays de la Communauté cette consommation s'est accrue.

La reprise des exportations vers les pays tiers et la réduction des importations ont contribué à l'évolution, favorable dans son ensemble, de la production d'acier dans la Communauté. Cependant, les possibilités d'exportation de produits laminés vers le Royaume-Uni se sont amoindries depuis l'institution par le gouvernement britannique le 27 octobre 1964 d'une surtaxe de 15%, faisant plus que doubler les droits d'entrée grevant les produits C.E.C.A. En 1964, les exportations en produits finis (produits C.E.C.A. seulement) ont atteint quelque 10,5 millions de tonnes, contre 9,1 millions de tonnes en 1963. Les importations dans la Communauté en 1964 ont légèrement fléchi dans leur ensemble par rapport à celles de 1963, étant tombées de 3,3 millions de tonnes à environ 2,7 millions de tonnes. Cette régression est imputable notamment à la diminution des importations en Italie, en rapport avec la baisse conjoncturelle dans ce pays. D'autre part, les importations en Allemagne, en provenance des pays tiers, ont continué d'augmenter. Les exportations nettes de la Communauté ont atteint en 1964 environ 7,8 millions de tonnes, contre 5,8 millions de tonnes en 1963.

Le niveau des prix pratiqués sur le marché commun a pu se relever à la suite du raffermissement de la demande. Cependant, les prix de barème officiels sont restés dans l'ensemble inchangés. Alors que les alignements sur offres de pays tiers déclarés auprès de la Haute Autorité avaient atteint en 1963 le chiffre record de 2,3 millions de tonnes (en produits laminés), le volume des alignements s'est réduit à 1,2 million de tonnes en 1964. Ce niveau est proche de celui

enregistré en 1962 (1,3 million de tonnes). En 1961, les alignements se chiffraient à 460 000 tonnes et en 1960 à 250 000 tonnes.

Ainsi qu'il a déjà été dit dans le rapport précédent, la Haute Autorité avait pris, à la fin de 1963, un certain nombre de décisions tendant à assainir le marché sidérurgique à l'intérieur de la Communauté. Ces décisions ont été complétées par l'interdiction, valable jusqu'au 31 décembre 1964, pour les entreprises de la Communauté de s'aligner sur les offres en provenance de pays ou territoires à commerce d'État, et par une recommandation de la Haute Autorité obligeant les États membres de porter leurs droits de douane pour les produits sidérurgiques au niveau des droits de douane appliqués par l'Italie. Les raisons qui motivaient l'interdiction d'alignement sur offres de pays à commerce d'État, à savoir le déséquilibre entre l'offre et la demande dans les marchés mondiaux et la pression potentielle des pays tiers dans le marché commun, n'ayant pas disparu entre temps, la Haute Autorité a prorogé, fin 1964, jusqu'au 31 décembre 1965 cette interdiction d'alignement.

En 1964, la production d'acier brut de toutes qualités a atteint au Royaume-Uni un nouveau maximum de 26,232 millions de tonnes ⁽¹⁾, augmentant ainsi de 14,5% par rapport à 1963. Pendant toute l'année, la production s'est maintenue à un niveau élevé, atteignant en une semaine du mois de décembre un taux annuel de production supérieur à 29 millions de tonnes. On estime à 89% en moyenne, en 1964, l'utilisation de la capacité de production d'acier brut dans son ensemble, contre 79% l'année précédente. Le taux d'utilisation de la capacité de production était supérieur dans l'ensemble des régions productrices d'acier les plus importantes, l'accroissement étant particulièrement marqué en Écosse et sur la côte nord-est de Grande-Bretagne, à la suite de l'augmentation de la demande de produits d'acier lourds.

L'augmentation brusque de la production d'acier du Royaume-Uni en 1964 résulte essentiellement de la croissance continue de l'économie en général, notamment dans le secteur des investissements; la consommation d'acier intérieure a atteint un nouveau niveau record de 23,008 millions de tonnes d'acier en lingots. La constitution de stocks d'acier par les consommateurs et les négociants a également contribué à accroître la demande d'acier en 1964 par rapport à

(1) Les statistiques de la production, de la consommation et des livraisons de produits sidérurgiques au Royaume-Uni en 1964 se réfèrent — comme c'est leur cas tous les cinq à six ans — à une période statistique comprenant 53 semaines; pour l'année de 52 semaines, la production d'acier s'est élevée à 26,631 millions de tonnes. Dans le présent rapport, les données ont été ramenées à la base de 52 semaines, pour permettre la comparaison.

l'année précédente, la faisant passer à 750 000 tonnes d'acier en lingots. Toutefois, cet accroissement correspond dans une large mesure à celui de la consommation d'acier; c'est pourquoi les stocks détenus par les consommateurs et les négociants sont demeurés pratiquement stables au cours de l'année, à un niveau correspondant approximativement à une réserve pour une période de 13 semaines.

En 1964, les exportations d'acier ont été supérieures à celles de l'année précédente, atteignant un nouveau niveau record de 3,452 millions de tonnes (4,735 millions de tonnes d'acier en lingots), volume qui s'est ajouté à la demande d'acier intérieure. D'autre part, les importations ont également atteint un niveau maximum en 1964, s'élevant au total à 1,567 million de tonnes (2,017 millions de tonnes d'acier en lingots), ce qui correspond à une augmentation de 361 000 tonnes par rapport à l'année précédente. Les importations en 1964 ont compris 150 000 tonnes de matériel importé en vertu de contrats de laminage à façon contre 294 000 tonnes en 1963.

Sur le total des importations effectuées en 1964, plus de 1 million de tonnes de produits finis ont été importées pendant la première moitié de l'année, lorsque les producteurs d'acier ont eux-mêmes importé de l'acier semi-fini afin de compenser l'insuffisance des livraisons intérieures. Celle-ci a été due, d'une part, à la rapidité avec laquelle la demande d'acier a dépassé son bas niveau de l'année précédente et, d'autre part, aux effets d'un conflit industriel consécutif à la fermeture, pendant pratiquement tout le mois de janvier, de l'une des aciéries les plus importantes du Royaume-Uni. Pendant la deuxième moitié de l'année, le volume des importations a brusquement diminué, après que ces difficultés passagères eurent été surmontées.

Le volume des commandes en carnets a augmenté pendant tout le courant de l'année considérée; vers la fin de 1964, le niveau des commandes enregistrées correspondait à environ 10 semaines de travail en cours.

2. PRODUCTION D'ACIERS ALLIÉS

La production d'aciers alliés dans la Communauté a atteint 4,100 millions de tonnes en 1964 contre 3,560 millions de tonnes en 1963 et 3,656 millions de tonnes en 1962, soit une augmentation de 15,2% par rapport à 1963. En 1964, la production d'aciers alliés représentait 5% de la production totale d'acier brut contre 4,9% en 1963. La production d'aciers inoxydables s'est accrue de 20% en 1964 par rapport à l'année précédente et a atteint un nouveau record absolu.

Au Royaume-Uni, la production des aciers alliés a atteint, en 1964, 1,915 million de tonnes, augmentant ainsi de 20% par rapport à 1963. La production d'aciers inoxydables s'est accrue de 26,4%, pour atteindre 253 000 tonnes. La part de la production d'aciers alliés par rapport à la production totale d'acier a été de 7,3%, proportion la plus élevée qui ait jamais été atteinte.

3. PRODUCTION DE FONTE

De 1956 à 1964, la production de fonte dans la Communauté et au Royaume-Uni a évolué comme suit:

Production de fonte

(en milliers de tonnes métriques)

Année	Allemagne (R.F.) Sarre comprise	Belgique	France	Italie	Luxembourg	Pays-Bas	Communauté	Royaume-Uni
1956	20 594	5 683	11 419	1 935	3 272	662	43 565	13 381
1957	21 483	5 579	11 884	2 138	3 329	701	45 114	14 512
1958	19 742	5 524	11 951	2 107	3 275	917	43 516	12 965
1959	21 602	5 965	12 438	2 121	3 411	1 137	46 676	12 785
1960	25 739	6 520	14 005	2 715	3 713	1 347	54 039	16 016
1961	25 431	6 459	14 395	3 092	3 775	1 456	54 608	14 984
1962	24 251	6 773	13 952	3 584	3 585	1 571	53 716	13 912
1963	22 909	6 958	14 297	3 770	3 563	1 708	53 206	14 826
1964	27 182	8 122	15 840	3 513	4 178	1 948	60 783	17 238

La production de fonte dans la Communauté, toutes catégories confondues, a augmenté en 1964 de 7,5 millions de tonnes, ou 14,1%, par rapport à 1963. La production de fonte de moulage et des fontes spéciales s'est légèrement accrue en 1964, pour atteindre environ 3,7 millions de tonnes, contre 3,4 millions de tonnes en 1963 et 3,6 millions de tonnes en 1962, alors que la production de fonte d'affinage est passée de 49 millions de tonnes en 1963 à 56,3 millions de tonnes en 1964, soit une augmentation de 14,8%. Les importations de fontes de moulage et de fontes spéciales se sont élevées en 1964 à

environ 477 000 tonnes⁽¹⁾ contre 910 000 tonnes en 1963, soit une diminution de 47,6%. Les alignements sur offres de pays tiers sont tombés, pour l'ensemble des catégories de fonte, à 340 000 tonnes en 1964, dont 234 000 tonnes en janvier et 106 000 tonnes seulement pour le restant de la période annuelle; les alignements ont ainsi été en sérieuse diminution par rapport à 1963 où ils avaient atteint 1,479 million de tonnes.

Dans le rapport précédent, il a été dit qu'à la fin de 1963 la Haute Autorité avait interdit jusqu'au 31 décembre 1964 aux entreprises de la Communauté de s'aligner sur les offres en provenance de pays ou territoires à commerce d'État. Par une recommandation, la Haute Autorité obligea les États membres de porter leurs droits de douane pour la fonte au niveau des droits de douane appliqués par l'Italie, avec un minimum de perception de 7 dollars par tonne pour la fonte de moulage. L'interdiction d'alignement sur les offres en provenance des pays à commerce d'État a été prorogée en décembre 1964 jusqu'au 31 décembre 1965, les raisons ayant motivé cette mesure n'ayant pas disparu entre temps.

En 1964, la production de fonte brute de toutes qualités a atteint au Royaume-Uni un volume de 17,238 millions de tonnes, ce qui a constitué un nouveau record, dépassant d'environ 2,5 millions de tonnes la production de 1963. La production en 1964 a été égale à 78% de la capacité totale évaluée; toutefois, malgré le niveau élevé de la production, la capacité est restée partiellement inemployée au cours de l'année. L'augmentation de la production entre 1963 et 1964 a été la plus marquée dans le cas de la fonte Thomas, tandis que la production de fonte de fonderie, de fonte de forge et de fonte hématite s'est accrue d'une manière moins prononcée. Toutefois, la production de toutes les catégories essentielles de fonte a été touchée, dans une certaine mesure, par l'augmentation brusque des importations, qui ont passé de 200 500 tonnes en 1963 à 352 000 tonnes en 1964. Environ la moitié de ces importations ont porté sur l'hématite, provenant en plus grande partie des pays scandinaves, le reste se composant surtout de «Sorelmetal», importé du Canada, et de fonte Thomas en provenance de certains pays d'Europe orientale.

La consommation de coke de haut fourneau a continué de diminuer en 1964, le taux moyen étant ramené de 719 kg par tonne de fer, en 1963, à 698 kg. Cette diminution a été due à l'augmentation de la proportion de fonte obtenue à partir de minerais riches importés, ainsi qu'aux améliorations apportées à la technique des hauts fourneaux et à l'utilisation d'agglomérés.

(1) Estimation sur la base des neuf premiers mois.

4. FERRAILLE

La consommation de ferraille par la sidérurgie de la Communauté s'est élevée en 1964 à 35,2 millions de tonnes contre 32,1 millions de tonnes en 1963. Au haut fourneau, la consommation a été de nouveau en baisse, tandis que les aciéries ont consommé 33,3 millions de tonnes en 1964, soit une augmentation de 3,2 millions de tonnes par rapport à l'année 1963. La consommation spécifique du haut fourneau est tombée de 38,1 kg par tonne en 1963 à 32,1 kg en 1964, et celle dans les aciéries est revenue de 414,8 kg par tonne d'acier produit en 1963 à 405,8 kg en 1964.

Comme en 1963, l'approvisionnement en ferraille de la sidérurgie de la Communauté a pu être assuré en 1964 sans difficultés, malgré une augmentation des besoins d'achats consécutive à la reprise de l'activité sidérurgique. Les ressources propres de la sidérurgie ont augmenté à peu près parallèlement à la production d'acier brut, soit de 14%, correspondant à 2,4 millions de tonnes; les réceptions de la sidérurgie en provenance du marché commun sont passées de 12,5 millions de tonnes en 1963 à 13,2 millions de tonnes en 1964.

Les stocks de ferraille auprès des usines sidérurgiques, presque inchangés par rapport à fin 1963, atteignaient environ 3 millions de tonnes à la fin de l'année 1964, soit 2,4 mois de besoins d'achat.

Les importations dans la Communauté de ferraille en provenance de pays tiers se sont chiffrées en 1964 à environ 2 millions de tonnes, c'est-à-dire au même niveau qu'au cours des deux années précédentes. Dans la Communauté les prix ont peu varié, mais à l'importation les prix ont marqué une tendance à la hausse. Pour éviter un déséquilibre du marché de la ferraille, la suspension d'interdiction d'exporter des ferrailles à destination de pays tiers n'a plus été prorogée au delà du 31 mai 1964.

La consommation totale de ferraille dans les aciéries s'est élevée au Royaume-Uni à 13,39 millions de tonnes, chiffre le plus élevé enregistré jusqu'à présent, c'est-à-dire à 1,5 million de tonnes de plus que l'année précédente. La proportion de ferraille consommée par rapport au volume de l'acier produit a cependant subi un léger fléchissement.

En 1964, le volume de ferraille provenant des aciéries a accusé une augmentation d'environ 1 million de tonnes par rapport à 1963; celle-ci a été essentiellement due à une masse considérable de ferraille provenant du démontage, en 1964, de certaines installations d'usine hors d'usage; le volume de ferraille provenant de la production d'acier elle-même a très peu varié d'une année à l'autre.

Les achats de ferraille domestique ont dépassé le volume de 6 millions de tonnes, ayant ainsi augmenté de 50 000 tonnes par rapport à 1960, l'année record précédente, au cours de laquelle environ 250 000 tonnes de ferraille supplémentaire ont été importées.

Les livraisons de ferraille domestique ont été généralement suffisantes en 1964, malgré l'exportation d'environ 750 000 tonnes, intervenue essentiellement au début de l'année. Le 28 avril, le gouvernement du Royaume-Uni a réintroduit l'interdiction d'exporter les qualités de ferraille les plus importantes. Vers la fin de l'année, plusieurs secteurs ont connu des difficultés à obtenir les catégories supérieures de ferraille, en particulier de la ferraille neuve en paquets pressés, qui, à l'époque, pouvait encore être exportée en vertu d'une licence générale.

Consommation de ferraille 1956—1964

(en milliers de tonnes métriques)

Année	Communauté			Royaume-Uni		
	Hauts fourneaux et fours électriques à fonte	Aciéries	Total	Hauts fourneaux et fours électriques à fonte	Aciéries	Total
1956	4 363	22 465	26 828	883	11 934	12 817
1957	3 907	24 439	28 346	970	11 645	12 615
1958	3 165	23 183	26 348	1 111	10 390	11 501
1959	2 902	25 257	28 159	1 124	10 999	12 123
1960	3 026	29 119	32 145	1 484	12 850	14 334
1961	2 876	29 034	31 910	1 399	11 650	13 049
1962	2 174	29 421	31 595	1 440	10 633	12 073
1963	2 021	30 078	32 099	1 553	11 844	13 397
1964	1 939	33 375	35 314	1 663	13 386	15 049

5. MINERAI DE FER

L'accroissement de la production de fonte dans la Communauté en 1964 a entraîné une augmentation proportionnelle de la consommation de minerai de fer ou d'agglomérés. La consommation de minerai de fer dans les hauts fourneaux et les installations d'agglomération de la Com-

munauté a atteint 121,3 millions de tonnes en 1964, contre 110,5 millions de tonnes en 1963, soit une augmentation de 9,5%. Pour la première fois les quantités de minerai traitées dans les installations d'agglomération étaient légèrement supérieures, à savoir de 3,6 millions de tonnes, au volume du minerai chargé au haut fourneau.

L'extraction de minerai de fer dans la Communauté a atteint en 1964 81,4 millions de tonnes, contre 80,2 millions de tonnes en 1963, malgré une réduction de plus de 3 000 unités des effectifs de main-d'œuvre employée dans les mines de fer. Les importations en provenance de pays tiers sont passées de 36,6 millions de tonnes en 1963 à 47,7 millions de tonnes en 1964. De 30% (en fer contenu) en 1955, la part du minerai de fer importé dans la consommation totale de minerai de fer par la sidérurgie de la Communauté est passée à 49,3% en 1963 et à environ 55% en 1964.

En 1964, la production de minerai de fer indigène au Royaume-Uni s'est élevée à un volume total de 16,280 millions de tonnes, contre 15,151 millions de tonnes en 1963. Pendant la même année, la consommation de minerai de fer s'est élevée au Royaume-Uni à 16,196 millions de tonnes, ayant ainsi augmenté de 955 000 tonnes par rapport à l'année précédente; cet accroissement n'était cependant pas proportionnel à celui de la production de fonte. D'autre part, la consommation de minerais de fer importés (y compris les minerais oxydants) a brusquement augmenté, pour passer à 17,590 millions de tonnes, ce qui correspond à un accroissement de 3 millions de tonnes par rapport à 1963. Le rapport de la Commission spéciale des minerais indigènes, constituée au sein de l'«Iron and Steel Board» — rapport achevé au cours de l'année étudiée —, énumère l'ensemble des facteurs responsables de la diminution, à long terme, du volume de minerai indigène consommé au Royaume-Uni, ainsi que de l'accroissement de la consommation de minerai importé. A la suite de l'ample développement des ressources et en raison des frais de transport peu élevés, le prix des minerais riches importés a baissé, ce qui a accentué leur avantage économique par rapport au minerai indigène de qualité inférieure, qui, dans une mesure accrue, doit être extrait de réserves dont l'exploitation est devenue plus difficile.

Dans le courant de l'année, les stocks de minerai de fer ont légèrement augmenté; les données figurant dans le tableau ci-après montrent que l'importation de minerai étranger et l'extraction de minerai indigène ont dépassé en quantité le chiffre représentant la consommation de minerai de fer, chiffre indiqué précédemment.

Extraction de minerai de fer 1956—1964

(en milliers de tonnes métriques)

Année	Communauté	Royaume-Uni
1956	80 675	16 506
1957	87 435	17 173
1958	87 060	14 572
1959	88 356	15 108
1960	95 869	17 362
1961	95 899	16 783
1962	92 331	15 522
1963	80 169	15 151
1964	81 399	16 280

Importations de minerai de fer 1956—1964

(en milliers de tonnes métriques)

Année	Communauté	Royaume-Uni
1956	22 840	14 560
1957	24 791	16 167
1958	23 758	13 105
1959	22 668	13 564
1960	34 192	18 257
1961	34 781	15 206
1962	32 950	13 104
1963	36 556	14 552
1964	47 695	18 918

La consommation de minerai de fer dans la Communauté et au Royaume-Uni a évolué comme suit:

Consommation de minerai de fer 1956—1964

(en milliers de tonnes métriques)

Année	Communauté			Royaume-Uni		
	Hauts fourneaux	Usines d'agglomérés	Total (¹)	Hauts fourneaux	Usines d'agglomérés	Total (¹)
1956	80 024	14 995	95 019	20 062	9 094	29 156
1957	82 610	17 639	100 249	20 491	10 821	31 312
1958	77 005	20 453	97 458	16 349	10 691	27 040
1959	79 136	25 323	104 459	13 362	13 024	26 386
1960	84 892	33 530	118 422	15 271	16 953	32 224
1961	80 310	39 605	119 915	13 390	17 005	30 395
1962	69 134	46 839	115 973	9 698	18 045	27 743
1963	56 851	53 676	110 527	8 429	20 355	28 784
1964	58 711	62 619	121 330	9 274	23 314	32 588

(¹) Non compris un faible tonnage destiné aux aciéries.

6. PRODUITS LAMINÉS FINIS (PRODUITS DU TRAITÉ)

Dans la Communauté, la production de produits finis laminés a atteint 58,6 millions de tonnes en 1964, contre 52 millions de tonnes en 1963, soit une augmentation de 12,7%. Par produit, les taux d'accroissement réalisés en 1964 sont: tôles fortes et moyennes + 19,2%; fil machine + 16,4%; tôles fines laminées à froid + 15,4%; aciers marchands + 6,9%.

Les commandes nouvelles de toutes provenances notées en 1964 par les entreprises sidérurgiques de la Communauté ont atteint 59,3 millions de tonnes, soit une augmentation de 13,4% par rapport aux 52,3 millions de tonnes enregistrées en 1963. A l'exportation vers les pays tiers, les commandes se sont élevées à 11,2 millions de tonnes; comparé au niveau atteint en 1963 (9,7 millions de tonnes), un accroissement de 15,5% a été réalisé en 1964. Les commandes passées d'un pays à l'autre de la Communauté ont connu une augmentation de 9,9%. Le taux d'interpénétration des marchés a atteint 22,7% en 1964, contre 23,4% en 1963.

En 1964, la production au Royaume-Uni de produits finis d'acier laminés entrant dans le cadre du traité de la C.E.C.A. s'est élevée à un total de 19,441 millions de tonnes, ayant augmenté de presque 16% par rapport à l'année précédente. La majeure partie de l'accroissement de la production a été constituée par des livraisons de tôles fortes, de profilés lourds et de laminés légers (en particulier de ronds à béton), alors que la production de tôles minces et feuillards a augmenté selon un taux inférieur.

Ces changements intervenus en 1964 quant aux livraisons de produits finis ont nettement indiqué l'évolution de l'économie au cours de l'année. C'est ainsi que l'augmentation brusque des livraisons de tôles fortes, de profilés lourds et de ronds à béton a reflété l'accroissement rapide des dépenses d'investissements, tandis que l'accroissement moindre de la production de tôles minces et feuillards a traduit un développement plus mesuré des dépenses de consommation.

Les exportations du Royaume-Uni en produits du traité ont atteint, en 1964, un volume de 2,90 millions de tonnes de produits finis, contre 2,65 millions de tonnes en 1963. L'exportation de tôles fortes, de profilés lourds et de coils pour le relaminage a considérablement augmenté. D'autre part, on a enregistré une diminution brusque du volume des exportations de bandes laminées à chaud, celles du fer-blanc et des produits laminés légers se trouvant réduites dans une mesure moindre, mais encore significative.

Au Royaume-Uni, le volume des importations de produits du traité s'est élevé en 1964 à 1,540 million de tonnes de produits finis, ce qui représente une augmentation de près de 30% par rapport à l'année précédente. En 1964, environ les deux tiers des importations ont eu lieu pendant le premier semestre; la plupart d'entre elles ont été dues aux facteurs particuliers mentionnés plus haut et ont porté sur les demi-produits, les coils laminés à chaud, les tôles minces et le fer-blanc.

7. PROGRÈS TECHNIQUES

a) *Dans la Communauté*

Si l'agglomération continue à faire l'objet d'importants investissements dans la sidérurgie, la pelletisation, sinon l'achat de pellets auprès des mines, commence à concurrencer l'agglomération; il est probable que chaque usine orientera

son choix vers le procédé qui convient le mieux à ses propres approvisionnements; ces deux techniques se compléteront plutôt que d'entrer en lutte.

L'injection de fuel dans les hauts fourneaux augmente constamment; des essais d'insufflation de charbon pulvérisé présentent, sinon des difficultés technologiques, du moins des inconvénients métallurgiques non encore surmontés.

L'enrichissement du vent en oxygène et la contre-pression au gueulard sont encore des pratiques industrielles peu courantes, le prix de l'oxygène et la récupération de l'énergie du gaz étant les freins à des extensions souhaitables sur le plan métallurgique.

La construction de nouvelles aciéries à l'oxygène se poursuit, venant remplacer de vieilles aciéries, soit Martin soit Thomas. Le procédé KALDO progresse moins vite, car il est plus adapté à la production des aciers de qualité et de nuances dures.

La coulée continue est également en progression, surtout depuis les améliorations qu'elle a reçues, qui rendent son installation possible dans d'anciennes aciéries; un progrès radical serait la possibilité de traiter des aciers effervescents.

Des progrès ont été réalisés dans l'automatisation des procédés sidérurgiques. On peut maintenant régler la qualité de la fonte au haut fourneau par action sur la température du vent et l'injection conjuguée du fuel; de même, il est possible d'arrêter la conversion à l'oxygène à une température du bain d'acier prévue d'avance; dans le secteur du laminage, les travaux se font de plus en plus suivant des programmes préétablis sur cartes ou bandes choisies en fonction des caractéristiques du produit de départ, en attendant que le processus de la déformation du métal soit suffisamment connu pour qu'on puisse venir modifier au cours de son exécution un programme déjà commencé.

Tous ces progrès visent surtout à diminuer la dispersion des caractéristiques des produits sidérurgiques, à en augmenter les qualités et à abaisser leur prix de revient pour en accroître le pouvoir concurrentiel vis-à-vis des autres matériaux, surtout les matières plastiques et les métaux non ferreux.

b) *Au Royaume-Uni*

Dans un grand nombre d'aciéries, l'enrichissement de l'air du haut fourneau par du fuel ou de l'oxygène, ou par l'un et l'autre, est devenu une pratique sidérurgique courante. D'autre part, des études systématiques sont consacrées à la

technique de la pelletisation, de nombreux essais portant couramment sur l'utilisation de boulettes de minerai de fer dans le haut fourneau, ainsi que sur l'alimentation en matières crues de l'installation d'agglomération.

Dans le domaine de la fabrication de l'acier, un certain nombre de nouvelles installations de convertisseurs à oxygène, installations de coulée continue et de dégazage sous vide ont été mises en route au cours de l'année. La mise en exploitation de ces équipements d'installations a posé un grand nombre de problèmes techniques nouveaux, mais les avantages qui en résultent sont plus importants qu'on ne l'avait espéré dès l'abord, et aucune occasion n'est négligée pour exploiter et développer davantage l'ensemble des possibilités offertes par ces nouveaux procédés.

L'industrie a effectué un nombre considérable de recherches concernant le contrôle des processus propres au convertisseur à oxygène soufflé par le haut, une technique particulièrement intéressante étant le contrôle de la réaction d'affinage par l'intensité du son produit dans le convertisseur par le jet d'oxygène.

Au cours de l'année, on a continué de s'intéresser à quelques-uns des projets de recherches et de développement à long terme, tels que la fabrication continue de l'acier et le procédé «fuel, oxygène et ferraille» (F.O.S.). En outre, les recherches consacrées aux revêtements et à la corrosion ont été quelque peu stimulées, en vue d'élargir le marché de l'acier là où il est en concurrence avec d'autres matériaux.

Une importance considérable est attachée à l'automatisation des procédés de contrôle et de finissage. Un équipement d'essai aux ultra-sons est utilisé pour détecter les défauts internes des billettes d'acier; la détection des défauts de surface à l'aide des courants de Foucault, ainsi que le contrôle des tubes à l'aide des ultra-sons ont été développés, ce qui permet d'enregistrer d'une manière continue l'épaisseur, le diamètre ainsi que les défauts éventuels. D'autres essais portent sur le contrôle automatique des tôles fortes d'acier.

Charbon

Le tableau ci-dessous montre l'évolution du volume de la production charbonnière au Royaume-Uni et dans la Communauté de 1957 à 1964.

Production de charbon dans la Communauté et au Royaume-Uni pendant la période 1957—1964

(en millions de tonnes métriques)

Année	Communauté						Royaume-Uni ⁽¹⁾		
	Allemagne (R.F.) Sarre comprise	Belgique	France	Italie	Pays-Bas	Communauté	Mines souterraines	Mines à ciel ouvert	Total
1957	149,6	29,1	56,8	1,0	11,4	247,9	213,4	13,8	227,2
1958	149,0	27,1	57,7	0,7	11,9	246,4	204,7	14,6	219,3
1959	141,8	22,8	57,6	0,7	12,0	234,9	198,4	11,0	209,4
1960	142,3	22,5	56,0	0,7	12,5	233,9	189,0	7,7	196,7
1961	142,7	21,5	52,4	0,7	12,6	230,0	184,8	8,7	193,5
1962	141,1	21,2	52,4	0,7	11,6	227,0	192,4	8,2	200,6
1963	142,1	21,4	47,8	0,6	11,5	223,4	192,7	6,2	198,9
1964	142,2	21,3	53,0	0,5	11,5	228,5	189,8	6,9	196,7

⁽¹⁾ 52 semaines.

La production de houille dans la Communauté en 1964 a dépassé de 5 millions de tonnes le chiffre de 1963, année au cours de laquelle une grève d'un mois avait réduit la production des bassins français pour un tonnage du même ordre de grandeur. Entre ces deux années, la production s'est maintenue au même niveau pour tous les autres pays.

Les principales composantes de la production, main-d'œuvre et rendement, ont suivi en 1964 la même tendance que les années précédentes mais à un rythme ralenti. Le rendement a augmenté de 2,5%, chiffre inférieur aux réalisations de 1963 (4,6%) et de 1962 (4,8%). La réduction des effectifs se fait au rythme de 3,2% contre 4,7% en 1963.

Au Royaume-Uni, la production de charbon est tombée en 1964 de 2,2 millions de tonnes (1,1%). La production des exploitations souterraines a baissé de 2,9 millions de tonnes, ce qui, en partie, résulte d'un accroissement des pertes dues aux congés et aux journées chômées, égales à 500 000 tonnes, tandis que la production à ciel ouvert a augmenté de 700 000 tonnes. La main-d'œuvre totale a diminué de 26 000 ouvriers (dont 10 000 ouvriers du front de taille); mais, surtout par

suite de la mécanisation continue, la production globale par homme et par poste a augmenté de 4,3⁰%. Les pertes de production en raison des conflits sociaux ont été légèrement supérieures à 1,35 million de tonnes, soit une très légère augmentation par rapport à 1963.

Dans la Communauté, la demande intérieure de charbon a diminué considérablement en 1964 par rapport à 1963, année de surconsommation caractérisée en raison des froids exceptionnels. L'accroissement des besoins dans les cokeries et les centrales électriques ne suffit pas à compenser les diminutions de la demande dans les autres postes, notamment dans celui du secteur domestique.

La consommation des centrales thermiques, publiques et minières, s'est élevée à 56 millions de tonnes, contre 54 millions de tonnes en 1963. Une telle comparaison demande à être rectifiée pour tenir compte, d'une part, de l'hydraulicité exceptionnelle de 1963 et, d'autre part, d'une faiblesse de cette même hydraulicité en 1964. Il reste que les besoins totaux en électricité de la Communauté se développent à un rythme proche de 9⁰% par an, de manière presque indépendante des mouvements économiques à court terme.

Les enfournements dans les cokeries, 97,4 millions de tonnes, ont également augmenté en 1964, de 3⁰% environ par rapport à 1963; alors que l'année dernière avait vu une stagnation de l'industrie sidérurgique, une reprise très nette s'est manifestée en 1964. On ne peut cependant voir dans cette augmentation l'amorce d'un élargissement continu des débouchés pour le charbon; la sidérurgie est assujettie à des variations conjoncturelles rapides, et différents facteurs techniques se conjuguent pour abaisser rapidement la mise au mille, qui est passée de 769 kg en 1963 à 730 kg en 1964.

Les livraisons de houille et agglomérés de houille au secteur foyers domestiques ne se sont élevées qu'à 38 millions de tonnes en 1964, contre 47,1 millions de tonnes en 1963. Cette comparaison est sans valeur pour l'expression de la tendance de la consommation des combustibles solides dans ce secteur, étant donné les différences dans les conditions de climat. On peut supposer qu'à conditions climatiques égales, en 1964, le niveau général de la consommation des foyers domestiques n'aurait pas été très différent de celui connu avant l'hiver 1962—1963. Pour les autres secteurs, chemins de fer, usines à gaz et usines diverses, après le stimulant des conditions climatiques de 1963, la demande retrouve sa tendance antérieure, avec une régression progressive de la consommation de charbon.

Malgré la contraction importante des besoins en charbon, les importations en provenance des pays tiers se sont

maintenues à un niveau élevé: près de 31 millions de tonnes, contre 34 millions de tonnes l'année précédente. Pour toutes les provenances, à l'exception de la Pologne, le niveau d'importation de cette année est très supérieur à celui connu en 1961—1962. Pour le Royaume-Uni notamment, il atteint 4 millions de tonnes, contre 2,5 à 3 millions de tonnes antérieurement.

Le bilan charbonnier de la Communauté s'est traduit en 1964 par un stockage de houille à la mine de 6 millions de tonnes. La houille stockée ne consiste plus principalement, comme à la fin de 1963, en bas-produits utilisables seulement dans les centrales, elle consiste aussi en charbons marchands de qualités diverses, mais surtout en charbons industriels.

En 1964, la consommation de charbon du Royaume-Uni était de 190,3 millions de tonnes, ayant diminué de 3,5% par rapport à 1963. Cette diminution est partiellement attribuée à une température moyenne plus élevée en 1964 (9,7° C contre 8,6° C en 1963). La consommation des fours à coke a augmenté pour atteindre environ 26 millions de tonnes, ce qui représente un accroissement de 8,7% par rapport à 1963, mais la consommation des chemins de fer est tombée de 5 millions de tonnes à 3,9 millions de tonnes, soit une diminution de 22,2%. Grâce, en partie, à la douceur de l'hiver et, en partie, à d'autres causes, la consommation de charbon par les foyers domestiques a accusé une nouvelle diminution par rapport à 1963, 4,3 millions de tonnes, soit 12,7%. Mais les livraisons de charbon domestique ont diminué davantage encore, tombant de 27,3 millions de tonnes à 23,4 millions de tonnes (baisse de 14,5%). L'industrie du gaz continuant d'utiliser du pétrole en quantité croissante, la consommation de charbon diminue dans ce secteur; en fait, elle a accusé en 1964 une régression de 2 millions de tonnes par rapport à 1963. L'industrie et les charbonnages ont également utilisé des quantités décroissantes de charbon.

Les exportations de charbon et d'agglomérés ont diminué de 2,123 millions de tonnes pour revenir à 6,016 millions de tonnes. Le volume des ventes à la Communauté est tombé d'environ 35% pour s'établir à 3,871 millions de tonnes en 1964, les ventes à la France diminuant de plus de 50%, jusqu'à 1,003 million de tonnes. Toutefois, la demande française s'était accrue en 1963 par suite de la grève des mineurs au début de l'année, ainsi que par la nécessité de reconstituer les stocks après un hiver rigoureux. Les exportations d'antracite sont tombées de 2,325 millions de tonnes à 1,699 million de tonnes.

Les «stocks distribués» en 1964 se sont élevés à 17,5 millions de tonnes et les «stocks non distribués» à 20,7 millions de tonnes.

Bilan houille 1957—1964

(en millions de tonnes métriques)

	1957		1958		1959		1960		1961		1962		1963		1964	
	Communauté	Royaume-Uni	Communauté	Royaume-Uni	Communauté ⁽¹⁾	Royaume-Uni	Communauté ⁽¹⁾	Royaume-Uni	Communauté ⁽¹⁾	Royaume-Uni	Communauté ⁽¹⁾	Royaume-Uni	Communauté ⁽¹⁾	Royaume-Uni	Communauté ⁽¹⁾	Royaume-Uni
1. Production de charbon	247,9	227,2	246,4	219,3	234,9	209,4	233,9	196,7	230,0	193,5	227,0	200,6	223,4	198,9	228,5	196,7
2. Mises (+) ou reprises (-) aux stocks sur le carreau	+1,5	+5,7	+17,3	+11,3	+6,7	+16,3	-3,5	-6,6	-2,8	-7,9	-8,2	+4,0	-5,8	-5,8	+6,0	+0,8
3. Importations	44,0	2,9	31,8	0,8	19,3	0,1	17,8	—	18,9	—	23,6	—	34,0	—	31,0	—
4. Exportations (2)	5,1	8,2	3,9	5,2	4,1	4,7	3,6	5,7	3,6	5,8	4,7	4,9	3,4	7,7	2,8	6,0
5. Correction pour bas- produits	0,7	0,6	0,5	0,5	0,5	0,7	0,4	1,1	0,7	1,5	0,8	2,0	1,1	1,5	1,0	1,3
6. Écoulement sur le mar- ché intérieur (1—2 + 3 —4 + 5)	286,0	216,8	257,5	204,2	243,9	189,2	252,0	198,7	248,2	197,1	254,9	193,7	260,9	198,5	251,7	191,2

(1) Compte tenu des importations destinées aux troupes américaines en Allemagne.

(2) Pour le Royaume-Uni : y compris le charbon de soufre et les agglomérés.

Exportations de houille et d'agglomérés 1957—1964

(en milliers de tonnes métriques)

Pays de destination	1957		1958		1959		1960		1961		1962		1963		1964	
	Communauté	Royaume-Uni ⁽¹⁾	Communauté	Royaume-Uni ⁽¹⁾	Communauté	Royaume-Uni ⁽¹⁾	Communauté	Royaume-Uni ⁽¹⁾	Communauté	Royaume-Uni ⁽¹⁾	Communauté	Royaume-Uni ⁽¹⁾	Communauté	Royaume-Uni ⁽¹⁾	Communauté	Royaume-Uni ⁽¹⁾
Allemagne (R.F.)	—	458	—	196	—	421	—	568	—	443	—	600	—	642	—	642
Belgique - Luxembourg	—	565	—	319	—	210	—	286	—	340	—	897	—	632	—	632
France	—	812	—	279	—	223	—	448	—	825	—	2 172	—	1 003	—	1 003
Italie	—	174	—	107	—	136	—	126	—	126	—	147	—	71	—	71
Pays-Bas	—	805	—	369	—	916	—	1 222	—	1 320	—	1 908	—	1 523	—	1 523
<i>Total Communauté</i>	—	2 814	—	1 270	—	1 906	—	2 650	—	3 054	—	5 724	—	3 871	—	3 871
Royaume-Uni	859	—	694	—	93	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Pays scandinaves	600	2 631	248	1 182	353	1 930	386	487	1 653	698	273	1 224	136	1 077	136	1 077
Autriche	1 072	2	784	—	836	—	1 035	979	—	1 052	979	—	841	—	841	—
Suisse	1 715	1	1 052	—	1 183	7	1 414	5	1 366	29	1 237	1	889	1	889	1
Autres pays	956	1 676	1 166	1 306	1 716	1 477	857	857	1 439	1 674	989	1 190	997	1 067	997	1 067
<i>Total</i>	5 202	7 124	3 944	4 208	4 181	5 320	3 692	3 648	5 747	4 790	3 478	8 139	2 863	6 016	2 863	6 016
Soutes	—	1 221	—	854	—	322	—	—	112	—	—	—	—	—	—	—
<i>Total général</i>	5 202	8 345	3 944	5 062	4 181	5 643	3 692	3 648	5 859	4 943	3 478	8 139	2 863	6 016	2 863	6 016

(1) Source: Trade and Navigation Accounts.

Les statistiques officielles du Royaume-Uni et de la Communauté pour les importations et exportations ne concordent pas tout à fait, en raison principalement du décalage entre les envois et les réceptions.

Importations de houille et d'agglomérés 1957—1964

(en milliers de tonnes métriques)

Provenance	1957		1958		1959		1960		1961		1962		1963		1964	
	Communauté ⁽¹⁾	Royaume-Uni ⁽²⁾	Communauté ⁽¹⁾	Royaume-Uni ⁽²⁾	Communauté ⁽¹⁾	Royaume-Uni ⁽²⁾	Communauté ⁽¹⁾	Royaume-Uni ⁽²⁾	Communauté ⁽¹⁾	Royaume-Uni ⁽²⁾	Communauté ⁽¹⁾	Royaume-Uni ⁽²⁾	Communauté ⁽¹⁾	Royaume-Uni ⁽²⁾	Communauté ⁽¹⁾	Royaume-Uni ⁽²⁾
Allemagne (R.F.)	—	29	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Belgique	—	578	—	661	—	119	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
France	—	219	—	52	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<i>Total des importations de la Communauté</i>	—	826	—	713	—	119	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Royaume-Uni	2 749	—	1 746	—	1 313	—	1 788	—	2 582	—	3 178	—	5 767	—	4 202	—
États-Unis	37 828	2 046	25 820	92	4 102	—	12 386	—	11 734	—	14 291	—	20 251	—	19 012	—
Pologne	1 999	—	2 574	—	1 948	—	1 703	—	1 778	—	1 840	—	1 761	—	1 613	—
Autres pays	1 495	2	1 817	1	1 952	—	1 924	—	2 559	—	3 320	—	5 332	—	4 776	—
<i>Total général</i>	44 071	2 874	31 957	806	9 315	—	17 802	—	18 653	—	22 629	—	33 111	—	29 603	—

(1) Non compris les importations destinées aux troupes américaines en Allemagne.

(2) Source: Trade and Navigation Accounts.

Les statistiques officielles du Royaume-Uni et de la Communauté pour les importations et exportations ne concordent pas tout à fait, en raison principalement du décalage entre les envois et les réceptions.

Coke

Le tableau suivant donne l'évolution de la production de coke dans les cokeries et dans les usines à gaz.

Production de coke 1957—1964

(en milliers de tonnes métriques)

Année	Cokeries		Usines à gaz	
	Communauté	Royaume-Uni ⁽¹⁾	Communauté	Royaume-Uni ⁽¹⁾
1957	77 168	20 760	8 592	12 222
1958	74 431	18 726 ⁽²⁾	7 711	11 319 ⁽²⁾
1959	70 187	17 276 ⁽²⁾	7 291	10 129 ⁽²⁾
1960	73 929	19 050 ⁽²⁾	7 070	9 974 ⁽²⁾
1961	73 447	18 066 ⁽²⁾	6 421	9 977 ⁽²⁾
1962	72 144	15 785 ⁽²⁾	6 192	9 885 ⁽²⁾
1963	71 074	15 734 ⁽²⁾	5 954	9 874 ⁽²⁾
1964	73 803	17 127 ⁽²⁾	5 625	8 942 ⁽²⁾

⁽¹⁾ Grésillon non compris.

⁽²⁾ 52 semaines.

La production de coke de four est liée en grande partie à l'activité de l'industrie sidérurgique qui en absorbe environ les deux tiers. En 1964, la production de fonte brute dans la Communauté s'est élevée à 60,7 millions de tonnes, contre 53,2 millions de tonnes l'année précédente. La répercussion sur la consommation de coke est cependant atténuée par une réduction annuelle de 5% de la mise au mille. Les livraisons au secteur foyers domestiques, en revanche, après la pointe de 1963, ont retrouvé leur rythme d'avant la période de froids. Au total, la demande intérieure de coke de four s'est élevée à 70,5 millions de tonnes, contre 71,2 millions de tonnes en 1963. La production de coke de four est remontée à 73,8 millions de tonnes, en augmentation de 2,7 millions de tonnes sur celle de l'année précédente. Il faut cependant noter une reprise aux stocks à la production de près de 4 millions de tonnes en 1963, alors que les changements sont restés de faible importance durant l'année sous revue.

Le coke de gaz, du fait de la disparition progressive des usines à gaz classiques, poursuit son mouvement de régression, de l'ordre de 10% d'une année sur l'autre.

Au Royaume-Uni, la production globale de coke, s'élevant à 26,1 millions de tonnes, a dépassé de près de 500 000 tonnes la production de 1963. Les stocks de coke de gaz, s'élevant à 2,2 millions de tonnes, ont augmenté de 300 000 tonnes et les stocks de coke de four ont baissé de plus d'un million de tonnes, pour s'établir à 1,8 million de tonnes. La consommation des hauts fourneaux et des fonderies en coke de four a augmenté en 1964, pour passer à 12,9 millions de tonnes.

En 1964, le volume de coke et de grésillon exporté s'est élevé à 1,5 million de tonnes, ce qui correspond à une diminution d'environ 600 000 tonnes par rapport à 1963.

IV — ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ASSOCIATION

Au cours de sa réunion du 8 juin 1964, le Conseil d'association a examiné la situation de l'exécution des programmes de travail de ses trois comités permanents, créés lors de sa première réunion, le 17 novembre 1955. Les attributions de ces comités sont définies dans le premier rapport annuel du Conseil.

Comité des relations commerciales

Ce comité s'est réuni quatre fois en 1964, le 13 mars, le 29 mai et les 12 et 30 octobre.

Le but de la réunion extraordinaire du 13 mars 1964 a été la consultation, au titre de l'article XIX du G.A.T.T., sur les mesures prises par la Haute Autorité (recommandation n° 2—64). Conformément à cette recommandation, les États membres ont procédé, au 15 février 1964, à l'introduction d'un droit spécifique de 7 dollars par tonne à l'importation de fontes phosphoreuses et hématites de moulage. Dans la mesure où l'application de ce droit affectait des consolidations consenties par des États membres de la Communauté au sein du G.A.T.T., le recours à l'article XIX de cet accord rendait nécessaire de telles consultations. La délégation du Royaume-Uni a exprimé ses doutes quant à l'existence d'une situation suffisamment grave pour justifier l'invocation de l'article XIX du G.A.T.T. Elle a regretté le précédent ainsi créé, qui lui semble de nature à affaiblir les dispositions du G.A.T.T. La délégation de la Haute Autorité a expliqué que cette mesure n'a été prise qu'après une étude longue et approfondie et elle a donné les raisons de l'action engagée.

La 15^e réunion, le 29 mai 1964, a été principalement consacrée à la préparation de la 13^e session du Conseil d'association. Le rapport du comité, à présenter au Conseil, a été adopté. Parmi les autres questions traitées figurent l'annonce, par la Haute Autorité et par le gouvernement du Royaume-Uni, de l'introduction de restrictions sur les exportations de ferraille, l'examen de la demande de contingents tarifaires présentée par le Royaume-Uni dans le contexte des recommandations nos 1—64 et 2—64 de la Haute Autorité, ainsi qu'un échange de vues sur la législation anti-dumping dans les pays tiers.

Au cours de la 16^e réunion, le 12 octobre 1964, la Haute Autorité a informé les représentants du Royaume-Uni de l'état des préparations des négociations tarifaires du Ken-

nedy round. Les représentants de la Haute Autorité et du Royaume-Uni ont également discuté des implications du Kennedy round sur les restrictions existant à l'égard des importations de charbon.

La 17^e réunion du comité, le 30 octobre 1964, a considéré l'institution, par le gouvernement du Royaume-Uni, en date du 27 octobre 1964, d'une surcharge temporaire de 15% sur les importations, y compris celles des produits sidérurgiques (1). Les représentants de la Haute Autorité ont exprimé leur profond regret et leur préoccupation devant le fait qu'en imposant cette charge de 15% à l'importation avec effet immédiat le Royaume-Uni n'ait pas agi d'une manière conforme à ses obligations découlant de l'article 3 de l'accord sur les relations commerciales conclu en 1957, qui exige des consultations préalables si l'une ou l'autre partie se propose de relever ses droits de douane sur le charbon ou sur l'acier, et qui prévoit un délai de 30 jours avant la mise en vigueur de l'augmentation.

La délégation britannique a déclaré que son gouvernement aurait préféré consulter la Haute Autorité préalablement à l'imposition de la surcharge sur les importations, mais que ceci n'avait pas été possible, en raison de la nécessité d'agir immédiatement et d'éviter que des mesures d'anticipation ne soient prises.

La Haute Autorité a présenté, le 6 novembre 1964, un aide-mémoire au gouvernement britannique. L'inquiétude de la Haute Autorité au sujet des conséquences probables des mesures britanniques sur le commerce de l'acier y était affirmée à nouveau, ainsi que ses réserves formelles à l'égard de ces mesures et au sujet de la carence du gouvernement du Royaume-Uni pour respecter ses obligations de l'accord sur les relations commerciales. Il était également demandé de manière formelle au gouvernement britannique de ne pas appliquer la nouvelle taxe sur les importations de produits sidérurgiques en provenance de la Communauté avant l'expiration du délai de 30 jours visé à l'article 3 de l'accord sur les relations commerciales. Le gouvernement du Royaume-Uni a répondu le 8 décembre à cet aide-mémoire. Il était dit que la plus grande attention avait été accordée aux vues exprimées par la Haute Autorité, mais qu'il n'était pas possible au gouvernement britannique d'accepter la demande d'une suspension de cette taxe pour les 30 premiers jours, car ceci constituerait une entrave au principe, qu'il considérait d'une importance considérable et qu'il avait entrepris de maintenir au

(1) La fonte devait être exemptée ultérieurement.

sein de diverses organisations internationales, que la taxe serait appliquée de manière non discriminatoire (1).

Lors de cette 17^e réunion, les représentants de la Haute Autorité et du Royaume-Uni ont également échangé des points de vue sur les bases de négociations dans le cadre du Kennedy round.

Le 11 novembre 1964, le Conseil spécial de ministres de la C.E.C.A. a décidé que la Communauté participerait aux négociations du Kennedy round sur la base d'un taux moyen de 14% pour l'acier.

Comité de l'acier

En 1964, le comité de l'acier a tenu deux réunions, le 21 janvier à Londres et le 23 avril à Luxembourg. Les échanges de vues sur la situation du marché sidérurgique ont permis de constater que, tant dans la Communauté qu'au Royaume-Uni, une nette reprise au cours du premier trimestre de 1964 laissait prévoir une notable augmentation de la production d'acier en 1964, après une longue période de stagnation qui s'étendait sur les années 1961 à 1963. Dans la Communauté, une amélioration des prix fut constatée; le volume des alignements de prix sur offres de pays tiers était en baisse. Au Royaume-Uni, les prix maxima intérieurs de la plupart des produits étaient restés inchangés.

Dans la Communauté aussi bien qu'au Royaume-Uni, les commandes sont rentrées à une allure accélérée. Dans le domaine des matières premières, des difficultés d'approvisionnement sont notées pour le ferro-molybdène. La reprise sidérurgique et la hausse des frets transatlantiques ont conduit à un certain raffermissement dans le marché de la ferraille de la Communauté. Au Royaume-Uni, en prévision d'un accroissement de la consommation de ferraille, le gouvernement britannique a publié le 28 février 1964 sa décision de réintroduire l'interdiction d'exportation pour les principales catégories de ferrailles à partir du 28 avril 1964. De leur côté, les gouvernements des six pays membres de la Communauté ont décidé de ne plus prolonger au delà du 31 mai 1964 la suspension d'interdiction d'exportation de ferraille. De part et d'autre, les importations de minerai de fer ont augmenté.

Le comité a examiné l'évolution de la demande d'acier à long terme et a convenu d'échanger les résultats d'études à entreprendre par les experts sur certains aspects de ce pro-

(1) La Haute Autorité a répondu à l'argumentation britannique et réitéré sa demande dans un nouvel aide-mémoire, présenté le 12 janvier 1965.

blème. Il a été procédé à un échange d'informations au sujet de l'évolution des stocks de produits sidérurgiques et de son incidence prévisible sur le marché et la production.

Des échanges de notes ou de commentaires ont eu lieu au sujet de l'élaboration de normes pour les produits sidérurgiques, de l'état des travaux en vue de l'harmonisation de la nomenclature statistique du commerce extérieur, des méthodes d'évaluation de la collecte de ferraille à long terme, de la situation dans les mines de fer et des recherches sur l'automatisation dans la sidérurgie.

Le comité a examiné le rapport du groupe de travail «Coûts et prix» et lui a demandé d'étudier les effets dans la Communauté des alignements de prix sur les offres en provenance de pays tiers.

Au cours de l'année sous revue, le Conseil a créé un groupe de travail «Problèmes sociaux» dans le cadre de son comité de l'acier, en vue d'examiner les tendances passées et futures des effets quantitatifs et qualitatifs produits sur la main-d'œuvre par les transformations techniques intervenues dans l'industrie sidérurgique. Le groupe de travail a tenu une réunion, au mois d'octobre, et a décidé de ses lignes directrices et d'un programme d'étude approprié.

Comité du charbon

Le comité du charbon s'est réuni deux fois en 1964: le 23 avril à Luxembourg et le 19 novembre à Londres. Son ordre du jour comportait l'examen de la situation charbonnière au Royaume-Uni et dans la Communauté ainsi que la poursuite des travaux demandés par le Conseil d'association lors de sa réunion du 24 septembre 1963.

En 1964, la situation charbonnière, tant au Royaume-Uni que dans la Communauté, a été marquée par des conditions climatiques clémentes; aussi, la consommation et la demande, notamment celles de charbon domestique, ont-elles été nettement inférieures à celles de 1963. Les mesures prises à la fois au Royaume-Uni et dans la Communauté pour assurer des livraisons adéquates en 1964 se sont avérées, en fin de compte, largement suffisantes pour faire face aux besoins.

Au Royaume-Uni, les centrales électriques ont consommé plus de charbon qu'en 1963, mais moins qu'on ne l'espérait. La concurrence a été intense sur l'ensemble du marché industriel, mais le charbon a réussi à conserver un certain nombre de ses débouchés. En raison surtout du temps, le total des ventes a été inférieur à celui de 1963. En 1964, l'accroisse-

ment du rendement par homme-poste n'a pas été aussi marqué qu'au cours des deux années précédentes, bien qu'une amélioration se soit produite dans les derniers mois de l'année. Un important facteur a été la pénurie de main-d'œuvre là où elle était le plus nécessaire, ce qui a empêché d'utiliser à plein les installations disponibles.

Dans la Communauté, l'année 1964 a été caractérisée par une vigoureuse expansion de la sidérurgie et le niveau élevé d'activité des centrales thermiques, conséquence d'une insuffisante production hydro-électrique. Par ailleurs, en dépit d'un accroissement de 6,5% de la production industrielle, la consommation de charbon dans les «industries diverses» a continué à baisser. En ce qui concerne le secteur domestique, l'hiver clément a entraîné une diminution sensible de la demande de charbon par rapport aux deux années précédentes. La production de charbon est restée au niveau qui aurait été atteint en 1963 s'il n'y avait pas eu de grèves en France. La progression du rendement par homme-poste a ralenti: elle n'a été que de 2,5% en 1964, contre 5% au cours des années antérieures. Les importations en provenance des pays tiers sont redescendues un peu au-dessous du niveau de 1963. Sous l'effet combiné de ces facteurs en matière d'offre et de demande, les stocks sur le carreau des mines se sont accrus de 6 millions de tonnes, alors que les années 1962 et 1963 avaient encore été caractérisées par une réduction des stocks.

Le comité a entrepris des études approfondies sur tous les sujets indiqués par le Conseil d'association.

1. L'examen des tendances et de la structure du marché charbonnier comportait l'étude des tendances et des perspectives dans les centrales thermiques et les foyers domestiques, des structures de prix et des méthodes de distribution. Chacun de ces sujets a fait l'objet d'un rapport discuté au sein du comité. Les principales conclusions et décisions prises quant à la poursuite des travaux ont été les suivantes:

- a) Pour la consommation de charbon dans les centrales thermiques, on a pu, dans une première étude, en estimer l'ampleur d'ici 1970 pour les deux territoires. La suite des travaux comporte l'examen des tendances de la demande et l'étude des disponibilités dans les catégories de charbon qu'utilisent les centrales, ainsi que des problèmes d'implantation et de transport.
- b) L'étude sur les foyers domestiques a analysé jusqu'à maintenant l'évolution pendant la période 1953—1962. Il a été convenu que le groupe de tra-

vail examinera de plus près les facteurs de base influençant la consommation de ce secteur, de même que les relations de prix entre sources d'énergie. Comme pour les centrales, le comité a décidé d'étudier en particulier la demande et les disponibilités par catégorie de charbon.

- c) Le rapport sur la structure des prix de vente montre qu'à l'intérieur de la Communauté les prix se rapprochent de plus en plus. Au Royaume-Uni, les prix sont établis selon un système commun. Les travaux seront poursuivis en vue d'améliorer les connaissances dans ce domaine.
 - d) Dans le domaine des méthodes de distribution, la comparaison des systèmes en vigueur relève des différences fondamentales, notamment entre le système de délimitation des activités par stades de distribution, adopté en général dans la Communauté, et la liberté du système de distribution au Royaume-Uni. La documentation fournie donne sur ces problèmes des informations pour le moment suffisantes.
2. De même, des études approfondies ont été faites pour ce qui est des perfectionnements techniques dans l'utilisation du charbon. Les rapports concernaient tant le perfectionnement des appareils que les nouveaux procédés de fabrication de combustibles sans fumée, l'injection de charbon pulvérisé dans les hauts fourneaux et le service au consommateur. En raison de l'importance du sujet, le comité est convenu que des contacts étroits doivent être maintenus et que les échanges de renseignements doivent se poursuivre. Le comité est également convenu que le groupe de travail procédera à une étude sur la législation contre la pollution atmosphérique et ses conséquences pour les combustibles solides.
 3. Les études sur les perfectionnements techniques dans les mines ont porté en particulier sur les problèmes posés par la mécanisation et l'automatisation. L'attention a été attirée sur le fait que des systèmes de télécommande, déjà mis en service au Royaume-Uni, seront mis à l'essai dans plusieurs bassins de la Communauté. Le comité a invité le groupe de travail à poursuivre ses études sur l'incidence qu'ont les nouveaux perfectionnements de la mécanisation sur la productivité, et à étendre ses études aux opérations en aval de la taille. Par ailleurs, il a été décidé qu'un

groupe de travail sera créé pour examiner les répercussions de la mécanisation sur la formation professionnelle.

4. En ce qui concerne les perfectionnements techniques dans le transport et la manutention du charbon, les études ont permis de constater que des améliorations considérables ont été obtenues ces dernières années. Par ailleurs, tant le transport par chemin de fer que le transport de la mine au port et la manutention dans les ports ont bénéficié de l'introduction de nouvelles méthodes qui permettront d'augmenter le rendement et d'abaisser les coûts. Il a été convenu que le groupe de travail poursuivra ses études dans ce domaine.
5. Les travaux relatifs aux régimes de sécurité sociale et à leur financement, entrepris antérieurement déjà, ont été complétés et mis à jour par des tableaux comparatifs qui rapprochent le régime propre à l'industrie minière du régime général, tant pour le Royaume-Uni que pour les pays de la Communauté. Comme point de départ pour des travaux futurs, des rapports ont été préparés sur les principes et l'évolution des régimes de sécurité sociale dans les deux territoires.
6. Dans le domaine de l'énergie, les études ont porté sur la progression des besoins globaux en énergie, en relation avec l'expansion de la production industrielle et du produit national brut. Au Royaume-Uni comme dans la Communauté, la part du charbon diminue dans la couverture des besoins, mais la structure de la consommation par secteur est différente; les causes de ces phénomènes seront étudiées de manière plus approfondie.

Questions sociales

SÉCURITÉ SOCIALE

Sur la base de la décision du comité du charbon de décembre 1963, prévoyant la réalisation de certaines enquêtes sur les systèmes de sécurité sociale et leurs méthodes de financement⁽¹⁾, un groupe de travail «Sécurité sociale» a été constitué, qui a proposé au comité du charbon le programme immédiat que voici:

(1) Voir page 36 du «Huitième rapport annuel».

1. Le rapport de la Haute Autorité du 23 juillet 1962 «Comparaison du régime britannique de sécurité sociale avec les régimes des pays de la Communauté» devait être mis complètement à jour;
2. Une enquête devait être entreprise sur les relations et l'interdépendance entre le régime général et le régime minier en Grande-Bretagne et dans les pays de la Communauté. (Une étude spéciale sur les modalités de financement et leurs divers effets a été prise en considération en vue d'être réalisée dans une période ultérieure.)

Le groupe de travail a déjà pu présenter les premiers résultats de son activité au comité du charbon lors de la session d'octobre 1964 tenue à Londres.

En ce qui concerne le point 1 de son programme, le rapport intérimaire du groupe de travail contenait les tableaux de financements et de prestations complétés au 1^{er} juillet 1964 et revus tant pour les pays de la Communauté que pour la Grande-Bretagne.

En ce qui concerne le point 2, le groupe de travail avait constaté que, par suite de la complexité extraordinaire des données sociales, économiques et politiques à prendre en considération, il était nécessaire d'élaborer en premier lieu une analyse critique de l'évolution historique des régimes de sécurité sociale, de leurs principes fondamentaux et des problèmes particuliers qui caractérisent plus spécialement le régime minier. Cette préenquête historique a également été présentée au comité du charbon lors de sa session d'octobre et elle a été approuvée par celui-ci, ainsi que cela a été le cas pour les tableaux de financements et de prestations.

A cette occasion, le groupe de travail a reçu le mandat de poursuivre des travaux dans le cadre ainsi fixé et d'entreprendre comme prochaine étape l'achèvement de l'étude comparative sur le régime britannique de sécurité sociale et les régimes analogues dans les pays de la Communauté.

FORMATION PROFESSIONNELLE

La coopération instituée entre la Grande-Bretagne et la Haute Autorité dans le domaine de la formation professionnelle s'est intensifiée au cours de l'année 1964.

En ce qui concerne l'industrie charbonnière, des discussions ont eu lieu sur les questions de formation professionnelle, afin de prendre en considération les conclusions des études de la Haute Autorité en matière de répercussions

de progrès techniques sur la formation professionnelle dans les charbonnages. Au sein du comité du charbon, dans le cadre des études du groupe de travail sur les perfectionnements techniques dans les mines, il a été convenu de créer un sous-groupe «Formation professionnelle», avec le mandat d'étudier les répercussions du progrès technique sur la structure et la qualification de la main-d'œuvre dans les charbonnages, ainsi que d'examiner les mesures prises en matière de recrutement, de sélection, de formation et de perfectionnement du personnel pour assurer son adaptation. La première réunion de ce sous-groupe est prévue pour le courant de l'année 1965.

SÉCURITÉ, HYGIÈNE ET MÉDECINE DU TRAVAIL

Au cours de l'année sous revue, les experts britanniques ont continué à participer aux réunions des comités et groupes de travail qui conseillent la Haute Autorité sur les recherches à encourager et sur la coopération scientifique en matière de sécurité, d'hygiène et de médecine du travail. Ces experts britanniques représentent aussi bien le gouvernement que le «National Coal Board» et les organisations de travailleurs.

Pour ce qui est de la lutte contre les poussières dans les mines, les experts du ministère de l'énergie et du «National Coal Board» ont été associés aux travaux effectués pour la mise en œuvre du premier programme de recherches, ainsi qu'à ceux qui ont préparé le second programme. Des experts britanniques ont participé aux expériences de mesures comparatives d'empoussiérage minier organisées par la Haute Autorité à Sterkrade et à Hohenpeissenberg. Des instituts du Royaume-Uni ont ensuite prêté leur concours pour l'examen et l'analyse des échantillons prélevés. Les experts britanniques ont également proposé, en ce qui concerne l'interprétation des résultats de mesures, des directives en vue de la poursuite de cette action communautaire.

Au sein de l'Organe permanent, les experts britanniques ont apporté une contribution substantielle à l'étude des liquides difficilement inflammables et à divers autres problèmes techniques de sécurité; ils participent aussi à l'établissement périodique de renseignements comparatifs sur l'organisation du sauvetage.

En octobre 1964, une mission de la Haute Autorité s'est rendue en Grande-Bretagne auprès du «National Coal Board» pour s'informer des problèmes que pose dans ce pays l'adaptation des mesures de sécurité aux rythmes de production des chantiers modernes et mécanisés, en particulier en ce

qui concerne l'émission de grisou. La mission a été complétée par une descente effectuée à la mine de Wolstanton (West Midlands Division) où les participants ont pu observer l'application du contrôle automatique à la captation du grisou provenant de quartiers isolés par barrages.

Dans le cadre des travaux poursuivis par la Haute Autorité pour la préparation de l'activité de la «Commission générale pour la sécurité en sidérurgie», dont la Haute Autorité a décidé la constitution, une visite a été effectuée à l'«Accident Prevention Department» de la «British Iron and Steel Federation» à Londres, dans le but d'obtenir des renseignements sur les pratiques suivies en Grande-Bretagne en certains domaines d'organisation de la prévention, ainsi que sur les publications relatives à divers problèmes techniques de sécurité propres à l'industrie sidérurgique.

Dans le domaine de la médecine du travail, des programmes de recherches nouveaux (Physiopathologie et Clinique, Traumatologie - Réadaptation, Facteurs humains et Sécurité, Ergonomie) s'en trouvent actuellement à la dernière phase de la procédure préparatoire et la Haute Autorité s'est préoccupée de notifier aux services intéressés de Grande-Bretagne la constitution de certains groupes de travail afin d'assurer la participation effective d'experts britanniques aux activités de ces groupes. Des démarches ont été faites également par les services compétents de Grande-Bretagne afin que la participation britannique soit établie sur des bases de coopération plus étroite en ce qui concerne la documentation médicale.

